



*La réglementation du code couleur international pour les apiculteurs
du marquage des reines en 2020 Bleu, 2021 Blanc, 2022 Jaune*

Lettre apicole de Décembre 2020

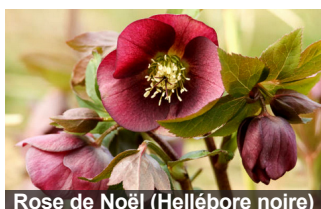
La colonie dépense la plus grande partie de son temps à réguler la température à l'intérieur de la ruche. La ponte est inexistante et la population reste stable. L'activité de la colonie est au ralenti. Lorsque la température extérieure est inférieure à 18°C, le nid en présence du couvain doit se maintenir vers 34°C. Sans couvain, les abeilles peuvent survivre avec une température minimale de 13°C au cœur de l'essaim.

Que se passe-t-il dans la ruche : les abeilles se pelotonnent autour de leur reine. Elles se regroupent en grappe, de plus en plus serrées si la température extérieure diminue, de façon à limiter les courants d'air et conserver la chaleur. Si durant le printemps et l'été les colonies sont très actives, en hiver, c'est le repos. L'essentiel est de ne pas faire de bruit ou trop de mouvements pour ne pas brusquer les abeilles. Si on découvre un bon nombre d'abeilles mortes, il n'y a pas lieu de paniquer, c'est normal en cette période. La mort naturelle les touche en hiver.

L'hivernage des abeilles : le stock de miel doit rester conséquent et le plus longtemps possible, on ne peut supposer la durée et la rigueur de l'hiver. Ces réserves conditionnent l'état de la colonie, sa vigueur. La grille d'entrée doit résister aux assauts d'éventuels intrus. S'il y a des chutes de neige, il n'y a aucun risque pour la ruche puisque la neige est perméable et permet la circulation de l'air. Par contre, il ne faut pas laisser s'installer le gel qui est le contraire de la neige et qui empêche les abeilles de respirer. En régions neigeuses, l'entrée est protégée par une tuile ou une planche. Les abeilles ne sortiront ainsi de là qu'en sentant la chaleur de l'air et qu'elles ne se trompent pas avec les rayons du soleil. Si elles se posent sur la neige, elles vont mourir. L'abeille est sensible à l'humidité, au froid elle se défend mieux en s'alimentant. La ponte reprend souvent dès février, mais vous observerez que la pourvoyeuse reprend le travail, ramène du pollen, de l'eau mais c'est moins visible. Le miel, reste l'élément de base à l'alimentation des larves.

Les plantes mellifères du mois : **Fausse roquette** : les abeilles profitent pleinement de l'abondance de pollen et de nectar fournie par cette petite fleur dans les champs et les friches, la fausse roquette figure parmi ces quelques espèces remarquables par leur floraison surtout hivernale. C'est aussi une plante mellifère recherchée. **Rose de Noël (Hellébore noire)** : la Rose de Noël est une plante vivace persistante de la famille des Renonculacées. Originaires de l'Europe centrale, c'est une plante attrayante pour son beau feuillage, et sa floraison hivernale, qui pousse dans les recoins sombres et humides du jardin. Sa floraison s'étend de décembre à avril.

Déclaration des ruches : tout apiculteur déclare chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre, leurs emplacements, obligatoire dès la première colonie détenue. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. Elle permet un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.



Rose de Noël (Hellébore noire)



Fausse Roquette

Miellerie® Mobile : 06 71 99 75 23
du Rucher de Lilou Tél-Fixe : 09 80 59 28 01

E-mail : contact@apisource-plantes-miel.com
Site internet : www.apisource-plantes-miel.com